



EDUCATION STATISTICS **BULLETIN** DES STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION

STATISTICS CANADA LIBRARY
STATISTIQUE CANADA BIBLIOTHÈQUE
FEB 20 1985

Catalogue 81-002 Price/Prix: Canada \$1.60, \$16.00 a year/par année Other Countries/Autres pays \$1.90, \$19.20 a year/par année

Vol. 7, No. 1

FEDERAL GOVERNMENT EXPENDITURES IN SUPPORT OF EDUCATION AND TRAINING, 1982-83, 1983-84^P AND 1984-85^e

Caveat

Data in this report refer to **expenditures**. They **exclude** the value of tax points vacated to the provinces and territories for postsecondary education under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977. As well, they **exclude** any value of tax assistance resulting from tax deductions, exemptions and refunds related to education and training (Explanatory Note 3).

Expenditures are estimated to moderate

After rising 16.7% to \$5 billion in 1983-84, federal government expenditures in support of education and training will increase an estimated 4.2% in 1984-85 to more than \$5.2 billion. In 1984-85, these expenditures will represent \$209 per capita of population compared with \$202 in the previous year, when they accounted for 1.3% of Gross National Product.

Postsecondary education is the major target of federal spending

Close to 60% of these expenditures are in support of postsecondary education; namely cash transfer payments to the provinces and

Vol. 7, no 1

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU TITRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 1982-83, 1983-84^P ET 1984-85^e

Avertissement

Les données présentées dans ce bulletin se rapportent aux **dépenses**. Elles **excluent** la valeur des points d'impôt libérés aux provinces et aux territoires pour l'enseignement postsecondaire en vertu de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement post-secondaire et de santé. De même, elles **excluent** la valeur de toutes formes d'aide découlant des allègements fiscaux, des exemptions et des remboursements de taxes reliés à l'éducation et à la formation (note explicative 3).

Ralentissement prévu des dépenses

Les dépenses du gouvernement fédéral en matière d'éducation et de formation se sont accrues de 16.7% en 1983-84, atteignant \$5 milliards. Selon les estimations, elles augmenteront de 4.2% en 1984-85 pour s'établir à plus de \$5.2 milliards. En d'autres termes, ces dépenses s'élèveront à \$209 par habitant en 1984-85, comparativement à \$202 l'année précédente alors qu'elles représentaient 1.3% du Produit national brut.

Les dépenses fédérales visent principalement l'enseignement postsecondaire

Près de 60% des dépenses fédérales en matière d'éducation et de formation sont engagées pour l'enseignement postsecondaire, à savoir: les

January 1985

Janvier 1985

4-2204-501 ISSN 0826-8258

Published under the authority of the Minister of Supply and Services Canada
Statistics Canada should be credited when reproducing or quoting any part of this document

4-2204-501 ISSN 0826-8258

Publication autorisée par le ministre des Approvisionnements et Services Canada
Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source Statistique Canada



Statistics Canada
Education, Culture
and Tourism Division

Statistique Canada
Division de l'éducation,
de la culture et du tourisme

territories under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977, the funding of sponsored research in universities, the Canada Student Loans Program, and the operation of military colleges. Vocational training, which includes the occupational training delivered through the National Training Program, accounts for another 27% of these funds. The remaining expenditures (14%) are related to elementary-secondary education. These expenditures include direct funding of the education of Indians and Inuit, schooling of armed forces' children, and financing the Official Languages in Education Programme.

Capital funding up

Federal government expenditures in support of education and training almost totally consist of operating expenditures. Nonetheless, capital funding increased significantly over the period studied, rising from \$34 million in 1982-83 to an estimated \$165 million in 1984-85. At the postsecondary level, the increase is partly attributable to the launching, in 1984-85, of the Centres of Specialization Programme administered by the Department of Secretary of State, while the Skills Growth Fund Programme, established in 1982-83 by the Canada Employment and Immigration Commission, contributed to the increase at the vocational level.

Provincial and territorial governments receive most funds

The major recipients of federal funds to education and training are the provincial and territorial governments. In 1984-85, they will receive an estimated \$2.8 billion, which is more than half of all federal spending on education and training. Alone, the cash transfer payments to the provinces and territories under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977, will amount to close to \$2 billion. The federal government, itself, uses about 10% of the total funds for its own education responsibilities: the education of Indians and Inuit, inmates of federal penitentiaries, and children of armed forces personnel; organizational costs of providing general and official language training to federal employees; and the administration of all education-related programmes. Transfers to municipal governments consist mainly of grants in lieu of school taxes.

paiements en espèces transférés aux provinces et aux territoires en vertu de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement post-secondaire et de santé, le financement de la recherche subventionnée dans les universités, les coûts reliés au Programme canadien de prêts aux étudiants et le fonctionnement des collèges militaires. D'autre part, la formation professionnelle, incluant celle financée par le Programme national de formation représente 27% des fonds. Les autres dépenses, soit 14%, sont reliées à l'enseignement au niveau élémentaire-secondaire. Elles incluent le financement direct de l'enseignement aux Indiens et aux Inuit, l'enseignement aux personnes à la charge des militaires et le financement du Programme des langues officielles dans l'enseignement.

Hausse des dépenses pour fins d'immobilisations

Les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et de la formation se composent principalement de dépenses de fonctionnement. Toutefois, les dépenses pour fins d'immobilisations se sont accrues significativement au cours de la période étudiée, passant de \$34 millions en 1982-83 à un montant estimé à \$165 millions en 1984-85. Au niveau postsecondaire, la hausse est en partie attribuable au lancement, en 1984-85, du programme des centres de spécialisation administré par le Secrétariat d'état, tandis qu'au niveau de la formation professionnelle, l'augmentation s'explique par l'établissement, en 1982-83, de la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles qui relève de la Commission de l'emploi et de l'immigration.

Les provinces et les territoires reçoivent la majorité des fonds

Les principaux bénéficiaires de l'aide fédérale au titre de l'éducation et de la formation sont les provinces et les territoires. En 1984-85, ils toucheront une somme estimée à \$2.8 milliards, soit plus de la moitié des dépenses fédérales en matière d'éducation et de formation. Les paiements en espèces transférés aux provinces et aux territoires, en vertu de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement post-secondaire et de santé, constituent à eux seuls près de \$2 milliards. Le gouvernement fédéral utilise environ 10% du total des fonds pour assumer ses responsabilités directes en matière d'éducation, soit: l'enseignement aux Indiens et aux Inuit, l'enseignement aux détenus des pénitenciers fédéraux et aux personnes à la charge des militaires, les coûts de l'organisation pour la formation générale et l'enseignement des langues officielles aux fonctionnaires fédéraux, et les coûts d'administration de tous les programmes liés à l'enseignement. D'autre part, les transferts aux administrations locales consistent surtout en subventions tenant lieu de taxes scolaires.

Besides governments, individuals and associations will receive close to \$1 billion or 17.4% of the total in 1984-85. These expenditures take the form of scholarships, bursaries and allowances, as well as payments on behalf of students under the Canada Student Loans Program (except in Quebec, where the provincial government receive an alternative payment).

In addition, the federal government transfers money directly to educational institutions (14.2% of funds in 1984-85). This is the case for sponsored research in universities and reimbursements to local school boards for providing education to armed forces' children.

Between 1982-83 and 1983-84, the distribution of federal funds among the various recipient categories changed slightly. The amount going to governments dropped from 70.4% to 65.9%, while educational institutions' share rose to 13.6% from 10.7%. During this period, funds directed to provincial and territorial governments alone increased 10.1% to \$2.8 billion, and funding for all recipient categories rose 16.7%. Included in the funds directed to provincial and territorial governments are the cash transfer payments for postsecondary education under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977. These transfers rose 9% in 1983-84 to \$1.95 billion. According to Department of Finance estimates as of February 1984, these cash transfer payments will decrease in 1984-85 to \$1.92 billion.

D'autre part, les particuliers et les associations recevront, en 1984-85, près de \$1 milliard, soit 17.4% du total des fonds. Ce montant est versé sous forme de bourses d'étude, d'allocations et de paiements dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (sauf au Québec où le gouvernement provincial reçoit un paiement alternatif).

De plus, le gouvernement fédéral verse directement des fonds aux établissements d'enseignement (14.2% des fonds en 1984-85), comme c'est le cas pour la recherche subventionnée dans les universités et pour les sommes remboursées aux conseils scolaires pour l'enseignement aux personnes à la charge des militaires.

Entre 1982-83 et 1983-84, la répartition des fonds accordés par le gouvernement fédéral aux différents bénéficiaires a fluctué quelque peu. Les versements effectués aux gouvernements ont chuté de 70.4% à 65.9% tandis que la part versée à des institutions d'enseignement s'est accrue de 10.7% à 13.6%. Au cours de cette même période, les fonds versés aux gouvernements provinciaux et territoriaux se sont accrus, à eux seuls, de 10.1% atteignant \$2.8 milliards alors que les sommes versées au total pour tous les bénéficiaires ont augmentées de 16.7%. Les sommes versées aux gouvernements provinciaux et territoriaux incluent, entre autre, les paiements en espèces transférés pour l'enseignement postsecondaire en vertu de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement post-secondaire et de santé. Ces paiements ont atteint \$1.95 milliards en 1983-84 soit une hausse de 9%. Selon les estimations effectuées en février 1984 par le Ministère des Finances, ces paiements de transferts diminueront à \$1.92 milliard en 1984-85.

Explanatory notes

1. The survey was conducted in February 1984. The population covered consists of the federal departments and agencies listed under Schedule A and B of the Financial Administration Act (FAA) and under Section 1, Parts 1 and 2, of the Public Service Staff Relations Act (PSSRA). The data provided by the various departments and agencies represent: actual expenditures for 1982-83, budgeted amounts for 1983-84, and either estimates or forecasts for 1984-85.
2. Education and training are defined as formal education, training, and research taking place in educational institutions, training sponsored by the federal government in private enterprises, and training offered to federal employees, including official language instruction.

Notes explicatives

1. L'enquête a été réalisée en février 1984. La population visée par l'enquête comprend les ministères et organismes fédéraux énumérés aux annexes A et B de la Loi sur l'administration financière (LAF) et ceux mentionnés à l'article 1, Parties 1 et 2 de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique (LRTFP). Les données fournies par les différents ministères et organismes représentent: les dépenses réelles en 1982-83, les sommes prévues au budget de 1983-84 et des estimations ou prévisions pour 1984-85.
2. Le terme "éducation et formation" est défini comme étant l'enseignement régulier, la formation et la recherche dans les établissements d'enseignement, les programmes fédéraux de formation en entreprise, ainsi que la formation générale et l'enseignement des langues officielles aux fonctionnaires fédéraux.

3. The Department of Finance reported that the estimated value of tax points vacated to the provinces and territories for postsecondary education under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977, amounted to \$1,918,392,000 in 1982-83, \$2,020,493,000 in 1983-84 and \$2,289,979,000 in 1984-85. As well, the Department of Finance estimated that the value of tax assistance resulting from tax deductions, exemptions and refunds related to education and training amounted to \$170 million, \$180 million and \$195 million in 1982-83, 1983-84 and 1984-85 respectively.
4. When the Education, Culture and Tourism Division of Statistics Canada presents total consolidated education expenditures by source of funds (as in Catalogues 81-208, 81-220 or 81-229), the federal cash payments transferred to the provinces and territories for postsecondary education under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977, as well as the funds transferred to provinces (territories) under the Official Languages in Education Programme, are included with provincial or territorial government expenditures rather than federal expenditures. Statistics Canada has no information on the proportion of these funds actually spent on education.
3. Le Ministère des Finances a estimé la valeur des points d'impôt libérés aux provinces et aux territoires pour l'enseignement postsecondaire en vertu de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions en matière d'enseignement post-secondaire et de santé à \$1,918,392,000 en 1982-83, \$2,020,493,000 en 1983-84 et \$2,289,979,000 en 1984-85. De même, le Ministère des Finances a estimé à \$170 millions, \$180 millions et \$195 millions, respectivement, la valeur de l'aide fiscale découlant des allègements fiscaux, des exemptions et des remboursements de taxes reliés à l'enseignement et à la formation pour ces années.
4. Il est à noter que lorsque la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique Canada présente les dépenses consolidées au titre de l'enseignement par source de fonds (comme dans les publications 81-208, 81-220 ou 81-229), les paiements en espèces transférés aux provinces et aux territoires pour l'enseignement postsecondaire en vertu de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement post-secondaire et de santé, de même que les versements pour le Programme des langues officielles dans l'enseignement sont inclus dans les dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux et non dans les dépenses fédérales. Statistique Canada ne détient pas d'information sur la proportion de ces fonds effectivement dépensés pour l'enseignement.

Symbols

The following standard symbols are used in this bulletin:

.. figures not available
 P preliminary
 e estimates.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans ce bulletin:

.. non-disponibles
 P préliminaire
 e estimés.

TABLE 1. Federal Government Expenditures in Support of Education and Training, by Level of Education and Related to Selected Socio-economic Indicators, Canada, 1982-83 to 1984-85

TABLEAU 1. Dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et de la formation selon le niveau d'enseignement et par rapport à certains indices socio-économiques, Canada, 1982-83 à 1984-85

Level of education Niveau d'enseignement		1982-83	1983-84 ^P	1984-85 ^E
Elementary and secondary - Élémentaire et secondaire	\$'000 %	586,920 13.6	658,054 13.1	680,294 13.0
Postsecondary - Postsecondaire	\$'000 %	2,540,812 58.9	3,008,520 59.8	3,082,174 58.8
Vocational - Formation professionnelle	\$'000 %	1,183,180 27.5	1,365,754 27.1	1,480,244 28.2
Total expenditures - Dépenses totales	\$'000 %	4,310,912 100.0	5,032,328 100.0	5,242,712 100.0
Per capita of population(1) - Par habitant(1)	\$	175	202	209
As a % of GNP(2) - En % du PNB(2)	%	1.2	1.3	..

(1) The population data are derived from CANSIM matrix 000060.1. The per capita figure for 1982-83 uses, for example, population of June 1st, 1982.

(1) Les données sur la population proviennent de la matrice 000060.1 de CANSIM. Le montant par habitant pour 1982-83 utilise, par exemple, la population au 1^{er} juin 1982.

(2) The source for GNP is CANSIM matrix 000531.1. GNP is on a calendar year basis.

(2) La source pour le PNB est la matrice 000531.1 de CANSIM. Le PNB est sur la base de l'année civile.



1010506897

TABLE 2. Federal Government Expenditures in Support of Education and Training, by Level of Education and by Type of Expenditure, Canada, 1982-83 to 1984-1985

TABLEAU 2. Dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et de la formation, selon le niveau d'enseignement et selon le genre de dépenses, Canada, 1982-83 à 1984-85

Level of education	1982-83			1983-84P			1984-85E											
	Operating Fonctionnement	Capital Immobilisations	Total	Operating Fonctionnement	Capital Immobilisations	Total	Operating Fonctionnement	Capital Immobilisations	Total									
thousands of dollars - milliers de dollars																		
Elementary and secondary - Élementaire et secondaire																		
	586,133	787	586,920	655,370	2,684	658,054	677,090	3,204	680,294									
Postsecondary - Postsecondaire	2,539,428	1,384	2,540,812	3,005,278	3,242	3,008,520	3,053,798	28,376	3,082,174									
Vocational - Formation professionnelle	1,151,344	31,836	1,183,180	1,306,443	59,311	1,365,754	1,347,279	132,965	1,480,244									
Total expenditures - Dépenses totales	4,276,905	34,007	4,310,912	4,967,091	65,237	5,032,328	5,078,167	164,545	5,242,712									

TABLE 3. Federal Government Expenditures in Support of Education and Training, by Type of Recipient, Canada, 1982-83 to 1984-85

TABLEAU 3. Dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et de la formation, selon le genre de bénéficiaire, Canada, 1982-83 à 1984-85

Type of recipient Genre de bénéficiaire	1982-83		1983-84P		1984-85E	
	\$'000	%	\$'000	%	\$'000	%
Governments - Gouvernements						
Federal (internal) - Fédéral (interne)	419,619	9.7	431,933	8.6	488,329	9.3
Provincial	2,511,459	58.3	2,766,346	55.0	2,795,650	53.3
Municipal	103,286	2.4	115,503	2.3	129,803	2.5
Sub-total - Sous-total	3,034,364	70.4	3,313,782	65.9	3,413,782	65.1
Educational institutions - Établissements d'enseignement						
Public - Publics	458,846	10.6	679,234	13.5	730,720	13.9
Private - Privés	2,367	0.1	6,678	0.1	12,770	0.3
Sub-total - Sous-total	461,213	10.7	685,912	13.6	743,490	14.2
Private enterprises - Entreprises privées	104,959	2.4	154,635	3.1	170,680	3.3
Individuals and associations - Particuliers et associations	710,376	16.5	877,999	17.4	914,760	17.4
Total expenditures - Dépenses totales	4,310,912	100.0	5,032,328	100.0	5,242,712	100.0